

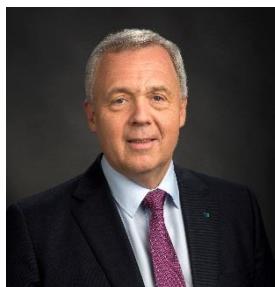
Communiqué de Presse



Bois-Colombes, le jeudi 10 septembre 2020

LA FABRIQUE AVIVA REVIENT EN OCTOBRE 2020 POUR ACCOMPAGNER ET DOTER D'UN MILLION D'EUROS DES ENTREPRENEURS UTILES ET INNOVANTS

- Aviva France, acteur majeur du marché français et assureur de référence des professionnels, annonce le lancement de la 5^{ème} édition de La Fabrique Aviva, son grand concours visant à accompagner et soutenir financièrement les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire.
- Cette nouvelle édition optimisée dotera d'1 million d'euros 15 initiatives entrepreneuriales à fort impact social et/ou environnemental.
- Dès le 6 octobre 2020, les porteurs de projets seront invités à déposer leur candidature sur la plateforme Web collaborative dédiée à l'opération.



« La Fabrique Aviva a été une initiative pionnière en France lorsque nous l'avons lancée en 2016. Depuis 4 ans, elle a permis d'accompagner des centaines d'entrepreneurs dans le financement de leurs projets en faveur de l'emploi, la santé, l'environnement, la transition énergétique ou encore la prévention. Nous avons à cœur d'être un levier de l'économie sociale et solidaire à l'échelle nationale et au cœur des territoires. C'est pourquoi, nous renouvelons, cette année encore, cette aventure humaine destinée à faire rayonner les solutions positives à travers la France. », déclare Patrick Dixneuf, Directeur Général d'Aviva France et d'Aviva Europe.

Une édition optimisée et régionalisée

Cette année, La Fabrique Aviva partagera une enveloppe budgétaire **d'un million d'euros entre 15 porteurs de projets** utiles et innovants. Les entrepreneurs sont invités à déposer leur candidature en ligne **entre le 6 octobre et le 17 novembre 2020** sur le site : <https://www.lafabriqueaviva.fr/fr/>. Les dossiers seront classés et évalués par zones géographiques :

- Ile-de-France & DOM TOM,
- Nord Est (Grand Est, Hauts-de-France et Bourgogne Franche-Comté),
- Centre Ouest (Pays de la Loire, Bretagne, Centre-Val de Loire et Normandie),
- Sud Centre Est (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes et Corse)
- Sud-Ouest (Nouvelle Aquitaine et Occitanie).



Ce sont ainsi **3 gagnants par zones géographiques** qui recevront une dotation de 60 000 € suite à des sessions de pitchs devant des jurys locaux. Le meilleur de chaque région aura l'opportunité de remporter un prix coup de cœur supplémentaire de 100 000 € suite à une présentation devant un jury final qui se tiendra à Paris.

Communiqué de Presse



Calendrier de la nouvelle édition

Appel à projets

Du mardi 6 octobre 2020 au mardi 17 novembre 2020, les entrepreneurs peuvent déposer leur projet sur la plateforme web dédiée à l'opération. Les projets soumis seront ensuite évalués du **mardi 17 novembre 2020 au mardi 15 décembre 2020** sur leur impact positif et la stabilité de leur business model. **Les candidats retenus seront annoncés le mardi 15 décembre à 14h** (dans la limite de 150 projets par région).

L'appel aux votes

Du 12 janvier au 9 février 2021, les projets sélectionnés seront visibles sur le site de La Fabrique Aviva et soumis aux votes du grand public. **Grande nouveauté de cette année : tous les projets soumis au vote du grand public, passeront devant les jurys locaux**, les votes du grand public comptant pour 40 % de la note finale.

Les jurys locaux

Du 10 mars au 29 avril 2021, les projets seront auditionnés par des jurys régionaux composés d'entrepreneurs, d'experts locaux, d'agents et de collaborateurs Aviva. Les sessions de pitchs seront suivies d'ateliers de co-développement et de networking et d'un cocktail en fin de journée pour accompagner l'annonce des gagnants (3 par régions) qui remporteront 60 000 €. Les jurys locaux se tiendront à Lyon (10 mars), Paris (23 mars), Rennes (8 avril), Lille (22 avril) et Bordeaux (29 avril).

Le jury final

Les 5 lauréats ayant obtenu la meilleure note dans leurs régions respectives auront la possibilité de venir défendre leur projet devant un jury national qui se tiendra à Paris en juin 2021, pour tenter de remporter un gain supplémentaire de 100 000 €.

Un concours qui s'inscrit dans la stratégie d'investissement d'Aviva France

En tant qu'acteur majeur de l'assurance, Aviva France mène une politique **d'investissement en faveur du financement de l'économie réelle**. En 2014, il a ainsi été le premier acteur privé à lancer, en partenariat avec INCO, un fonds d'investissement aujourd'hui doté de 30 millions d'euros, destiné au financement de l'économie sociale et solidaire « Aviva Impact Investing ». En 2019, l'assureur a notamment soutenu l'installation de Founders Factory en France, dans l'objectif d'accompagner et renforcer l'essor des startups dans l'Hexagone.



Avec La Fabrique Aviva, lancée en 2016, l'assureur soutient par le don financier le pré-amorçage de cet entrepreneuriat social et environnemental particulièrement dynamique en France. L'objectif est de révéler, valoriser et récompenser la richesse des bonnes idées qui inspirent positivement la société. En 4 ans, plus de 200 porteurs de projets se sont ainsi partagés une dotation globale de 4 millions d'euros (1 million d'euros par édition).

Lien vers le communiqué de presse :

Contacts presse

Aviva

Communiqué de Presse



Karim Mokrane - 01 76 62 76 85 - karim.mokrane@aviva.com

Enderby

Damien Pigniol - 06 46 45 21 23 - dpi@enderby.agency

Marie Grillet - 06 45 42 91 00 - mgr@enderby.agency

Myriam Baghdadi - 07 50 63 47 61 - mba@enderby.agency

À propos d'Aviva France

Filiale d'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe et forte de 180 ans d'expérience en France, Aviva France propose une gamme complète de produits et services à près de 3 millions de clients, particuliers, artisans commerçants, professions libérales et petites et moyennes entreprises. L'assureur s'est engagé à rassembler ses activités d'assurance sous la marque Aviva pour s'appuyer sur une marque unique et forte. Aviva France propose ses produits à travers une approche multicanale qui s'articule autour de 4 directions commerciales dédiées au client : Proximité (1000 agents généraux, 1000 courtiers), Direct, Patrimoniale (dont la banque UFF) et Partenaires (dont le partenariat avec AFER). En tant qu'entreprise responsable, le Groupe Aviva en France est très engagé dans le financement de l'économie réelle, l'accompagnement de notre société vers un mode de vie plus durable et à défendre une culture d'entreprise inclusive pour ses 4 500 collaborateurs. Pour plus d'informations sur Aviva France, consultez <http://presse.aviva.fr> et suivez-nous sur Twitter @AvivaFrance.